

L'ADEME en PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Inscrire en profondeur la transition énergétique et écologique dans un changement global de société

L'ADEME conseille, accompagne, soutient et valorise les projets pour un modèle économique et social économe en ressources, plus sobre en énergie, soutenable pour l'environnement et moteur du développement et du vivre ensemble.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Les femmes et hommes de l'agence régionale contribuent à préparer l'avenir et les solutions de demain, par la proposition de visions prospectives, l'identification et l'intégration des innovations sociales, la stimulation de la recherche et de l'expérimentation. Dans un même élan, nous systématisons la transition écologique et énergétique en soutenant l'engagement des territoires, la montée en compétence des acteurs, les changements de comportements, la maturation industrielle, socio-économique et commerciale de nouvelles offres en voie de généralisation.

Dans ce but, nous mettons nos expertises, nos accompagnements méthodologiques et nos possibilités d'aides financières à la disposition des collectivités, administrations, acteurs de l'économie, associations et chercheurs. Les aides sont attribuées au moyen d'un écosystème de dispositifs :

- adaptés à chaque objectif, cible et nature de projet (appels à projets, projets de gré à gré...),
- déclinés dans de grands programmes (Fonds Chaleur, Fonds Déchets, Investissements d'Avenir, convention État-Région-ADEME...).

L'implantation régionale de l'ADEME favorise une expertise de proximité, l'animation collective, la recherche des modes d'actions et des alliances permettant le meilleur effet de levier. Ces synergies contribuent à la co-construction de projets adaptés aux contextes locaux quels que soient leurs stades de déploiement : premières opérations nationales, régionales ou en phase de généralisation.

La Méditerranée est largement reconnue pour sa sensibilité au changement climatique. Selon les estimations du GIEC, une hausse probable des températures de 2 à 3°C est à prévoir en région méditerranéenne à l'horizon 2050. En 2017, les impacts du changement climatique tels que l'augmentation de l'intensité des tempêtes mais aussi de la fréquence des épisodes caniculaires ont affecté les perspectives d'un développement durable des territoires méditerranéens.

Dans ce contexte d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique, la Direction régionale de l'ADEME a conduit ses missions en Provence-Alpes-Côte d'Azur suivant plusieurs priorités d'intervention :

- Franchir un nouveau palier d'exigence dans la maturité, l'effet levier, les ratios de performance attendus des projets.
- Accompagner l'élaboration des stratégies régionales climat, air, énergie, déchets, transport en lien avec les schémas de planification régionaux associés.
- Soutenir et accélérer les initiatives et démarches transverses favorisant la coordination et la mobilisation des synergies nécessaires entre acteurs pour une meilleure intégration de la transition énergétique et écologique dans la société de demain.



L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la société dans la transition écologique et énergétique (TEE). L'Agence est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.





De la recherche à la généralisation, un *continuum* d'interventions pour la Transition écologique et énergétique (TEE) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2017, soutien à **36 nouveaux projets** pour inventer les solutions de demain, grâce aux programmes Recherche Développement Innovation (RDI) et Investissements d'Avenir (PIA). Soit 760 k€ d'aides ADEME en R&D, et 19 M€ de crédits d'intervention PIA.

Innovier et préparer l'avenir

13 projets de recherche et nouveaux doctorants accompagnés en 2017 : éco-conception, agroécologie, modélisation du territoire, urbanisme, traitements des déchets, qualité de l'air...

23 projets innovants retenus en 2017 au titre des Initiatives PME (16) et PIA (7) : véhicules et mobilité, énergies renouvelables en mer, stockage de l'énergie, eau et milieux aquatiques, économie de la fonctionnalité, recyclage des déchets, bâtiments...

24 projets expérimentaux soutenus en 2017 : agriculture en transition, chaleur et froid renouvelables, écologie industrielle et territoriale, éco-conception...

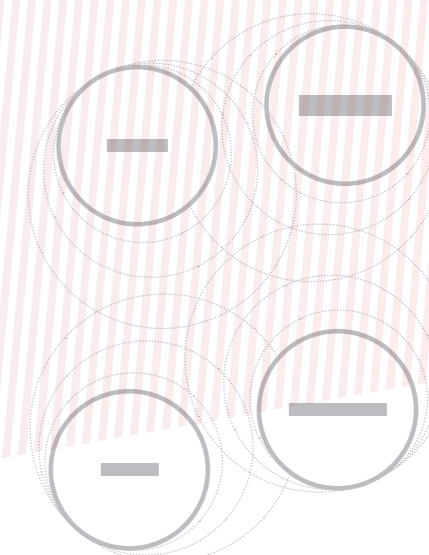
69 projets techniquement éprouvés soutenus en 2017 : énergies renouvelables thermiques, prévention et gestion des déchets (déchets verts, BTP...), lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire, méthanisation, valorisation de la chaleur fatale...

140 opérations (observation, apport de méthodes, ingénierie, convergence, valorisation) ayant vocation à contribuer au montage et à la généralisation des projets.



En 2017, une dynamique de soutien renouvelé des offres avec **233 nouveaux projets** accompagnés techniquement et/ou financièrement par la Direction régionale, dont 32 projets en soutien technique pour d'autres dispositifs. Soit 14 M€ d'aides pour 68 M€ d'investissements grâce aux Fonds Déchets, Fonds Chaleur, Fonds Friches et à la Convention régionale (accord-cadre État-Région-ADEME).

Systematiser le déploiement de la TEE





L'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à l'expertise collective et favorise l'engagement de l'écosystème régional

Pour accélérer le déploiement de la Transition écologique et énergétique (TEE), l'ADEME mobilise et engage tous les acteurs publics et privés dans des projets intégrés. Objectif : mieux intégrer les initiatives à l'échelle des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et accompagner les opérations de qualité dans leurs besoins de financement.

Nos moteurs

OBSERVATION

Éclairer la décision et l'action

Interfaces nécessaires entre décideurs publics, collectivités locales, entreprises et associations, les observatoires créent du lien et participent à la compréhension des problématiques par la recherche, l'agrégation, la mise en forme de données et la diffusion des connaissances.

MÉTHODE ET FORMATION

Diffuser de nouveaux outils et nouvelles pratiques

L'intégration d'objectifs énergétiques, écologiques et économiques dans l'action publique implique de faire évoluer les gestes professionnels. Des méthodes partagées et des formations sont proposées aux acteurs pour les accompagner.

VALORISATION

Montrer le champ des possibles

Pour changer les habitudes, faire évoluer les consciences, il est nécessaire de susciter l'émergence de nouvelles initiatives, capitaliser sur l'expérience des projets et programmes et mettre en exergue les actions originales, efficaces et répliquables.

INGÉNIERIE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Faire émerger et financer efficacement les projets

Accompagner l'engagement des études, des travaux et des programmes est un moteur indispensable à la réalisation des projets. L'ADEME y contribue, notamment par le financement et le suivi d'études de faisabilité, le cofinancement et l'animation de réseaux de conseillers, animateurs, chargés de missions.

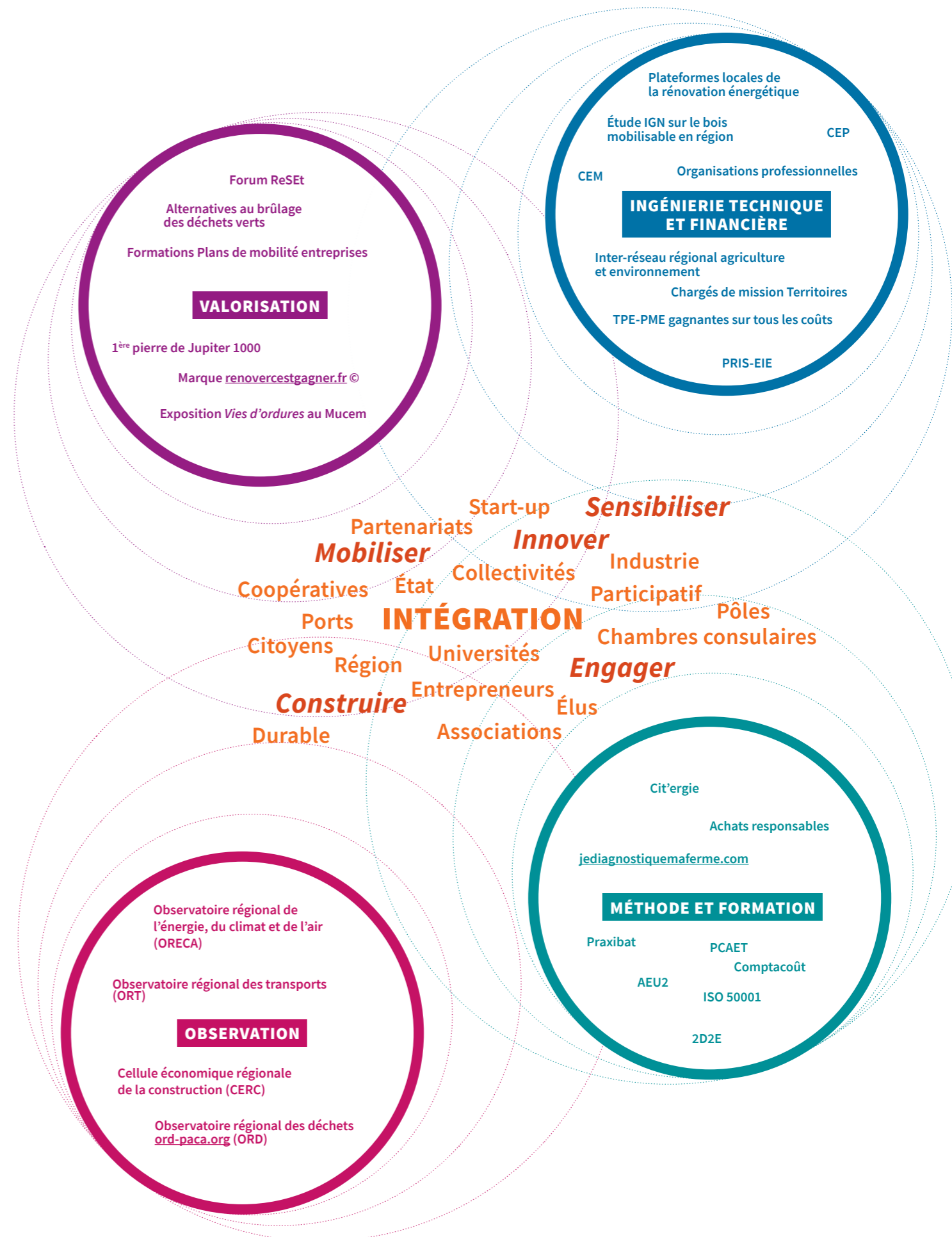
AU SERVICE DE L'INTÉGRATION DES SCHEMAS REGIONAUX SECTORIELS : L'ADEME MOBILISE SON EXPERTISE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur élabore actuellement avec l'ensemble des parties prenantes son SRADDET, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Le SRADDET prévoit l'insertion de plusieurs schémas sectoriels pour une meilleure coordination des politiques publiques régionales concourant à l'aménagement du territoire. Il définit dans ce but une stratégie à moyen et long terme (2030-2050), fixe des objectifs et les règles pour les atteindre. Dans le cadre de la concertation mise en œuvre par la Région aux côtés de la communauté de travail, l'ADEME a contribué dans ses domaines d'expertise : lutte contre le changement climatique, maîtrise et valorisation de l'énergie, intermodalité et transports, pollution de l'air, soutien aux entreprises, innovation et prévention et gestion des déchets...

L'Agence apporte son appui technique à l'élaboration des stratégies territoriales intégrées au SRADDET : le Schéma régional biomasse (SRB), le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui prend en compte l'économie circulaire et la responsabilité sociale des entreprises, le Programme régional pour l'efficacité énergétique (PREE), le Schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT), le Schéma régional de l'intermodalité (SRI) et le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

DÉPLOIEMENT DE LA TEE

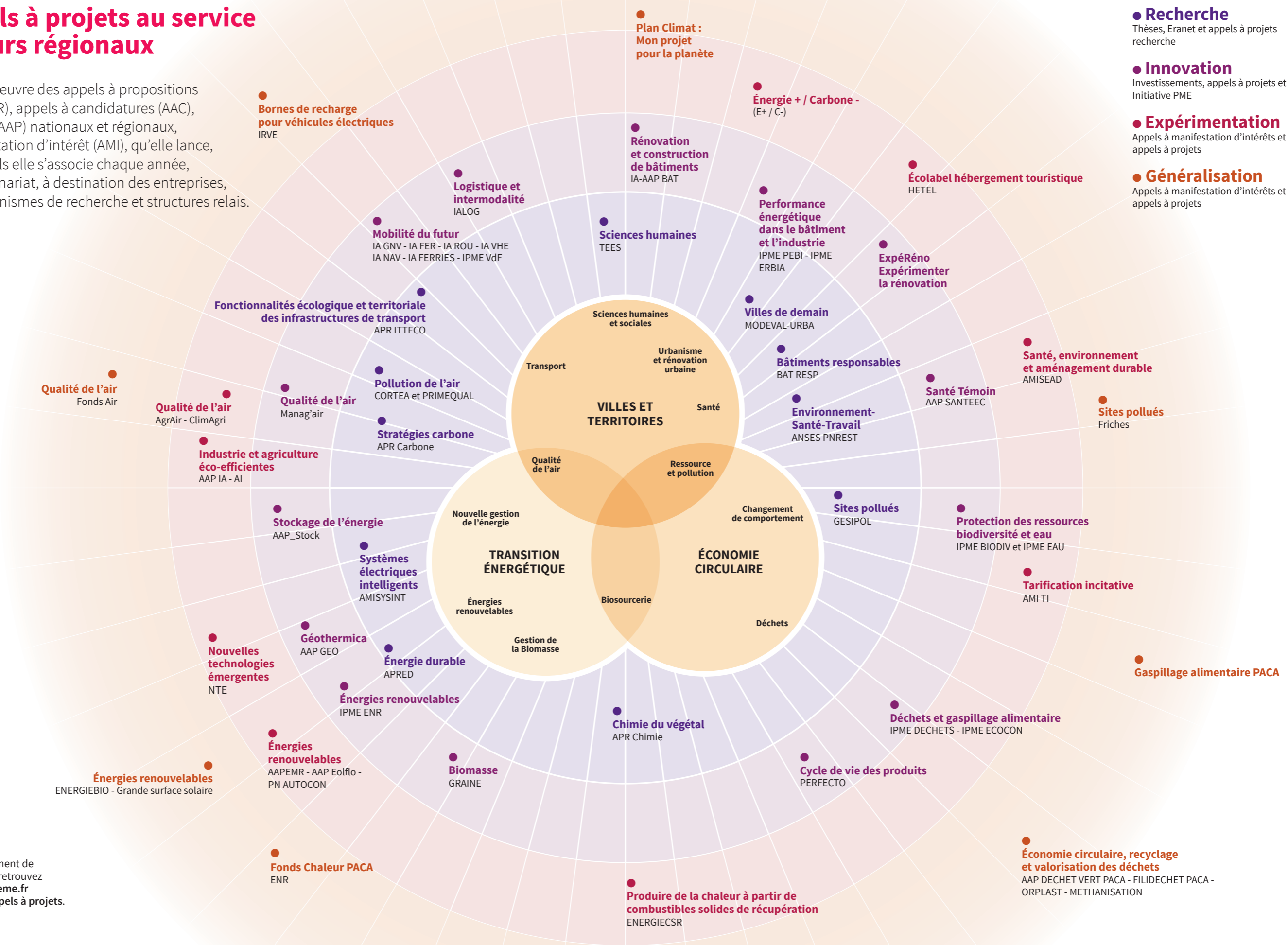
140 opérations contribuant au montage et à la généralisation des projets sur le territoire régional.





Des appels à projets au service des acteurs régionaux

L'ADEME met en œuvre des appels à propositions de recherche (APR), appels à candidatures (AAC), appels à projets (AAP) nationaux et régionaux, appels à manifestation d'intérêt (AMI), qu'elle lance, anime ou auxquels elle s'associe chaque année, seule ou en partenariat, à destination des entreprises, collectivités, organismes de recherche et structures relais.



● Recherche

Thèses, Eranet et appels à projets recherche

● Innovation

Investissements, appels à projets et Initiative PME

● Expérimentation

Appels à manifestation d'intérêts et appels à projets

● Généralisation

Appels à manifestation d'intérêts et appels à projets

L'ADEME propose régulièrement de nouveaux appels à projets, retrouvez l'ensemble de l'offre sur ademe.fr rubrique **Accès directs > Appels à projets**.

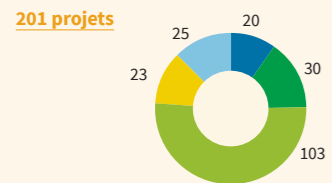
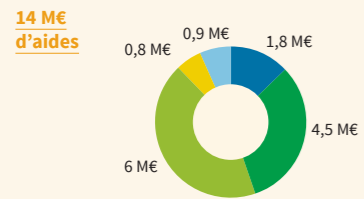


2017 — Faits marquants

EN 2017, UN BUDGET RÉGIONAL POUR ACCOMPAGNER 201 PROJETS

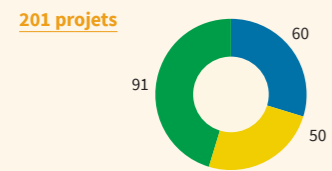
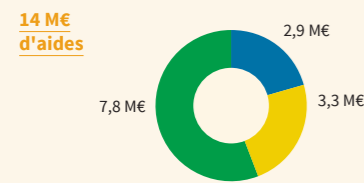
• PAR THÉMATIQUE

- Bâtiments économes en énergie
- Production de chaleur renouvelable
- Déchets et économie circulaire
- Démarches territoriales énergie et climat
- Démarches de réduction d'impact environnemental



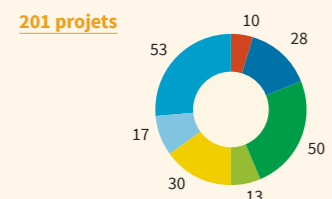
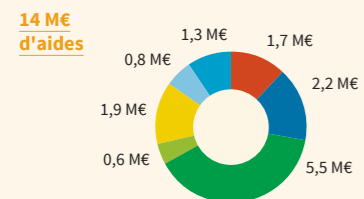
• PAR NATURE DU BÉNÉFICIAIRE

- Associations
- Collectivités
- Secteur économique



• PAR DÉPARTEMENT

- Alpes de Haute-Provence
- Alpes-Maritimes
- Bouches-du-Rhône
- Hautes-Alpes
- Var
- Vaucluse
- Opérations interdépartementales



→ RECHERCHE

> Phyto'Récolte, une coopération exemplaire : le potentiel des microalgues au service de l'ostréiculture

Un nouveau procédé de production de microalgues en biofilm combiné à une méthode de récolte intelligente, optimisée, automatisée et sobre en énergie : c'est la double innovation de rupture mise en œuvre par la start-up Inalve, l'Inria, le Laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer (06) et l'ostréiculteur Cambon et fils. Pour un secteur d'activité confronté à la raréfaction du phytoplancton naturel, Phyto'Récolte doit permettre de confirmer l'intérêt de la solution microalgues, ses effets positifs sur la qualité des huîtres (indice de chair) et leur différenciation (affinage), tout en respectant et intégrant les contraintes de terrain des ostréiculteurs.

> RécupEch'HAP : une technologie mondiale prometteuse pour la qualité de l'air

Développé à la suite d'une thèse cofinancée par l'ADEME, le projet RécupEch'HAP met au point un procédé d'élimination par voie catalytique des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) produits par les générateurs d'énergie autonomes (usines, hôpitaux...). Les bénéfices sont multiples : amélioration de la qualité de l'air, avantage économique d'une plus grande récupération de chaleur sur les fumées de moteurs Diesel et d'effluents soufrés (issus de combustion à base de charbon, gasoil, fioul...), impact positif important sur les coûts de maintenance des systèmes... Une technologie d'avenir pour l'Europe, où les évolutions réglementaires stimulent l'innovation, mais aussi pour les pays en développement, où les combustibles utilisés sont de qualités très variables et peu contrôlées.

> Quels territoires pour quelles mobilités ? Des réponses avec CATIMINI

Alors qu'en matière de mobilité, la tendance actuelle est à la superposition des opérations de déploiements électriques et hydrogènes, CATIMINI offre une vision différente. Porté par l'EIFER* et l'Unité mixte de recherche Espace du CNRS, ce projet analyse les postures des différents acteurs afin de déterminer la capacité d'adaptation des territoires à intégrer la ou les technologies répondant à leurs besoins, tant en termes d'usages que d'infrastructures. Par la suite, un changement d'échelle permettra d'intégrer les contraintes de structure urbaine et de dégager un potentiel territorial de déploiement électrique et hydrogène à l'échelle des quartiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* Europäisches institut für energieforschung est un Groupement européen d'intérêt économique associant EDF et l'institut de technologie de Karlsruhe.

→ INNOVATION

> Nouvelles offres dans l'économie de la fonctionnalité : l'exemple de Solev

Dans l'élan des opérations collectives accompagnées par l'ADEME depuis 2014, les offres basées sur la performance d'usage se concrétisent à l'initiative d'entreprises pionnières. La PME Solev opère pour la SNCF un nouveau modèle contractuel pour l'entretien des espaces verts et la sécurisation des abords des voies TGV. Principe : passer d'un objectif de moyens (liste de travaux à effectuer) à un objectif de résultats (réduction des interruptions de trafic dues au gibier) en ciblant des secteurs prioritaires d'intervention. Impacts attendus : - 20 % d'émissions de CO₂ liées à l'optimisation des déplacements, et la réduction voire l'élimination de l'usage de produits phytosanitaires.

→ EXPÉRIMENTATION

• Agriculture en transition

> Le changement de pratiques s'amorce dans les exploitations

L'appel à projets national Agr'Air de l'ADEME a retenu deux démarches collectives en région PACA en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique d'origine agricole. Portées pour l'une par l'InterRéseau régional agriculture énergie environnement-IRAEE (500 producteurs sensibilisés) et, pour l'autre, par la Chambre d'agriculture du Var (160 vignerons impliqués) : ces expériences sont mises en réseau en vue d'une capitalisation à l'échelle régionale. Accompagner, évaluer l'intérêt et diffuser les pratiques durables, c'est aussi l'objectif des diagnostics-conseils menés dans 9 fermes innovantes à l'initiative de la Fédération Bio de Provence. L'agriculture urbaine étant un sujet d'avenir montant, l'ADEME soutient les études visant à éclairer les porteurs de projets sur la viabilité économique de ces modèles.

> Passer du sac au vrac : coopérative et éleveurs réduisent leurs déchets

1,5 tonne de déchets évitée par an ! C'est le résultat probant obtenu par les producteurs associés de la Durance (PAD, 04), grâce à une solution « livraison et stockage » en vrac d'aliments pour bétail, soutenue par l'ADEME et adoptée par 14 clients éleveurs. La réduction des volumes ensachés et palettisés permet une économie de ressources et d'énergie, ainsi qu'une réduction de la pénibilité des manutentions.

FOCUS

E+C : L'ADEME ACCOMPAGNE 30 PROJETS PILOTES POUR TESTER L'AMBITION DE LA FUTURE RÉGLEMENTATION THERMIQUE

La préparation de la future réglementation environnementale de la construction neuve donne lieu à une expérimentation nationale autour d'un nouveau référentiel, et d'un label associé : Bâtiment à énergie positive et réduction carbone (E+C-). L'ADEME contribue à l'expérimentation avec le programme Objectif bâtiment énergie carbone (OBEC), dont les appels à projets régionaux s'adressent aux maîtres d'ouvrage, maîtrises d'œuvre et bureaux

d'études volontaires. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 20 projets livrés ou en travaux seront accompagnés (études énergie-carbone) ainsi que 10 projets en phase conception (assistance technique). Toutes les équipes lauréates bénéficieront d'un parcours pédagogique sur l'expérimentation E+C- et l'Analyse du cycle de vie : l'ACV est désormais indispensable dans une approche multicritère de la performance énergétique et environnementale

du bâtiment. OBEC ambitionne ainsi la création d'une communauté de travail régionale où les professionnels sont acteurs de la future réglementation, et moteurs d'innovation. Ces retours d'expériences permettront d'apprécier la faisabilité technique et la soutenabilité économique de la future réglementation, pour mieux en calibrer les exigences, mais aussi les adaptations nécessaires aux contraintes locales.

• Chaleur et froid renouvelables

> Quand la sidérurgie combine chaufferie bois-biomasse et auto-alimentation

Sur le site d'ArcelorMittal et avec le soutien du Fonds Chaleur, une nouvelle chaufferie de 700 kW a été installée pour les bâtiments centraux. La particularité de l'équipement repose sur son approvisionnement : ce sont 660 tonnes de palettes déclassées engendrées par l'activité industrielle qui sont utilisées pour couvrir 87 % des besoins en chaleur.

> L'énergie de la mer au service des villes

Situé dans le périmètre d'Euroméditerranée (Marseille, 13), Smartseille est le premier quartier raccordé au réseau de thalassothermie Massileo. Mise en service en 2017, cette boucle d'eau tempérée est capable de proposer une solution innovante de rafraîchissement et de chaleur renouvelable à 58 000 m² de bureaux, logements, commerces et services aménagés. Objectif clé : 616 tonnes de CO₂ évitées par an. Ce projet, lauréat du programme Nouvelles technologies émergentes, a vocation à être répliqué le long du littoral méditerranéen.

> Nouvelles coopérations industrielles et synergies (NCIS) dans le Golfe de Fos - Étang de Berre (13)

L'ADEME a accompagné pendant trois ans la première étape de la création d'un nouvel écosystème industriel où les flux s'échangent, se mutualisent, se valorisent, créant alors des synergies qui évitent les pertes et déchets. Dans ce territoire riche en potentiels de coopérations, 240 entreprises ont été sensibilisées, 34 mises en relation ont été opérées (fret fluvial, chaleur, frigories, eau, boues, PVC dur, résidus pâteux, bio déchets...) et 66 synergies identifiées. 8 d'entre elles sont d'ores et déjà opérationnelles sous la forme de valorisations de matières en travaux publics, alimentation animale, épandage et combustible alternatif.

> L'éco-conception nourrit l'innovation et les nouvelles stratégies des entreprises

L'appel à projets Filidéchet 2017 a retenu trois lauréats dans la région pour son volet éco-conception. Thinmet, procédé innovant et breveté de métallisation de surface, est développé par la société Genesink (Rousset, 13) qui vise sa commercialisation. Son efficacité écologique réduit l'impact de l'électronique imprimée au plan des consommations d'énergie, de matières et des émissions (polluants, CO₂...). Pour la filière chimie-matériaux, le Centre de ressources éco-conception industrielle (Creci), porté et développé par Novachim, est appelé à devenir un vecteur majeur du déploiement des stratégies d'éco-conception. Dans le secteur culturel, le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence (13) développe et diffuse l'éco-conception de décors à l'échelle régionale et nationale.

> À Marseille (13), la valorisation énergétique des huiles alimentaires usagées (HAU) monte en puissance

Depuis la sortie des HAU du statut de déchet en 2016, leur haut pouvoir énergétique peut être testé dans des chaudières de puissance supérieure à 100 kW. L'association Oléo Déclit mène ainsi une expérimentation sur un site de la Poste, où deux chaudières de 120 kW fonctionnant au fioul domestique sont équipées de brûleurs adaptés à l'usage des HAU. Les huiles sont issues d'une collecte de proximité chez les restaurateurs et gros producteurs de bio-déchets. Objectif : démontrer l'efficacité de la conversion (performances, maintenance...) et son faible impact environnemental, en vue de convaincre les pouvoirs publics d'élargir l'utilisation des HAU en alternative au fioul.

► DÉMARCHES RSE

1 477 entreprises autoévaluées, 275 entreprises engagées dans le Parcours performant et responsable en Paca depuis 2014.

► FORMATIONS

9 sessions de formations organisées par l'ADEME sur les thématiques Énergie climat et Gestion des déchets, avec 74 participants.

► ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

190 diagnostics de flux réalisés ou en cours auprès d'entreprises de plus de 10 parcs d'activité dans la région (06, 83, 13).

► ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

100 foyers de Miramas (13) engagés dans le Défi des 100 familles pilotes pour la prévention des déchets et la consommation responsable.

SOLAIRE THERMIQUE

9 installations aidées pour 154 m² de capteurs plans et 59 m² de capteurs hybrides installés.

FONDS CHALEUR

4 M€ d'aides ADEME pour 10 opérations représentant 19,5 M€ d'investissement, 5,2 km de réseaux créés et 25,3 GWh/an substitués.

FOCUS

EXTENSION DES RÉSEAUX DE CHALEUR : L'ADEME SOUTIEN LA RÉALISATION DES SCHÉMAS DIRECTEURS

Le développement d'un réseau de chaleur à l'échelle d'une ville ou d'un ensemble de quartiers nécessite d'être planifié dans un document partagé, afin que l'ensemble des acteurs locaux de l'aménagement, de la construction et de l'énergie puissent l'intégrer dans leurs propres projets. Les schémas directeurs des réseaux de chaleur traduisent cette logique, et leurs réalisations sont soutenues par l'ADEME. Les villes d'Aix-en-Provence (13), Manosque (04), Nice (06), Embrun (05) et Salon-de-Provence (13) s'inscrivent dans cette dynamique : leurs schémas ont été réalisés ou sont en cours de l'être. Dans toutes ces communes, des programmes d'extension de réseaux de chaleur existants sont engagés ou à venir, d'ici 2019.



> GÉNÉRALISATION

• Qualité de l'air

> Le Département des Bouches-du-Rhône se mobilise contre la pollution de l'air avec l'ADEME

Dans le cadre de l'appel à projets national Fonds Air Bois, l'ADEME soutient le Département dans la préfiguration d'un fonds d'aide aux particuliers. L'objectif est de soutenir le remplacement des équipements individuels de chauffage au bois (anciens ou ouverts) par des installations plus performantes pour la qualité de l'air extérieur mais aussi intérieur. Sur 4 ans, l'ADEME et le Département visent le remplacement de 20 % des installations prioritairement concernées, soit 3 500 appareils utilisés comme moyen de chauffage unique ou principal. La mise en œuvre de ces aides correspond à un enjeu identifié dans le Plan de Protection de l'Atmosphère.

• Chaleur et froid renouvelables

> Le Département des Hautes-Alpes planifient le déploiement de 25 installations EnR thermiques

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce Département est la première collectivité à s'engager dans un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME. La production attendue (bois-énergie, solaire thermique...) permettra de couvrir les besoins de 335 équivalent-logements pour une économie de 410 tonnes équivalent pétrole. L'investissement total représente 7,7 M€ dont 1,5 M€ de subventions de l'ADEME. Le Département 05 bénéficie également d'un accompagnement dans son rôle d'animation, de mobilisation des acteurs, de coordination de l'ensemble des projets.

> Potentiel de valorisation de chaleur fatale : un enjeu de compétitivité pour les entreprises

En 2017, quatre industriels ont bénéficié d'une analyse de leur gisement d'énergie fatale et de l'opportunité d'une récupération, en interne et/ou via un réseau de chaleur. Ces études devront permettre de confirmer le potentiel d'économie d'énergie et de définir les conditions de réalisations. Au total, 15 notes d'opportunité doivent être réalisées entre 2017 et 2019 : c'est la mission confiée par l'ADEME au CETIAT pour sensibiliser les industriels et accompagner l'initiation de projets, dans une région au très fort potentiel de valorisation énergétique de la chaleur fatale (9,19 TWh).

• Économie circulaire

> Prévention et gestion des déchets verts : trois années de projets exemplaires et innovants

Depuis 2015, l'ADEME et la Région soutiennent les solutions alternatives au brûlage des déchets verts, générateur de pollution atmosphérique. Les projets soutenus permettent de proposer, aux particuliers, collectivités et professionnels, des solutions alternatives mais aussi de nouveaux modes organisationnels facilitant le non-recours au brûlage. Ces projets privilégient une valorisation de proximité et ont également pour objectif de communiquer, sensibiliser et former les acteurs des déchets verts. Sur trois ans, près de 850 k€ d'aides de l'ADEME ont été attribués à 19 projets.

> Le Conseil régional s'engage dans un Contrat d'objectifs pour une dynamique régionale déchets et économie circulaire (CODREC)

Suite à la loi NOTRe, et afin de répondre aux enjeux complexes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière de planification, prévention et gestion des déchets, le Conseil régional a engagé une mobilisation sans précédent en signant un CODREC avec l'ADEME. Ce programme d'action a pour objectif, d'ici 3 ans, de préparer et lancer le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) en y intégrant une feuille de route en faveur de l'économie circulaire. La coopération ADEME-Région sera renforcée à travers ce contrat et le portage en commun de l'Observatoire régional des déchets.

> Observatoire régional des déchets : nouvelles missions

L'ORD se met en phase avec les nouvelles compétences déchets et économie circulaire confiées à la Région par la loi NOTRe. Le périmètre d'observation est étendu à l'ensemble des flux de déchets (non dangereux, dangereux et BTP) pris en compte par la planification régionale. L'Observatoire doit aussi évaluer les politiques et actions mises en place dans ce cadre. Il assure la continuité du renseignement de Sinoe®, tableau de bord national des collectivités pour piloter et optimiser leur gestion des déchets. Enfin, l'ORD est doté d'une gouvernance collaborative (Région, ADEME, État) et d'une nouvelle implantation dans les locaux de l'Agence régionale pour l'environnement. Nouveau site web : ord-paca.org

> Lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire : un réseau régional en préfiguration

Le syndicat de coopération agricole Coop de France Alpes-Méditerranée va préfigurer ce nouveau réseau, pour relier tous les acteurs du champ à l'assiette (producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs). L'ambition est de déployer et généraliser les bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire régional, à l'exemple de projets ambitieux accompagnés par un appel à projets régional depuis 2014 (21 lauréats) et par le Programme national alimentaire (5 lauréats en 2017).

> Les champignons de Marseille (13) : un exemple de filière innovante de valorisation des déchets

Lauréat de l'appel à projets régional Filidéchét, ce projet valorise du marc de café usagé et des drèches de brasseries comme support à la production locale de pleurotes. D'une grande valeur gustative, il allie l'économie circulaire et la gastronomie. Soutenue par un chef étoilé, la champignonnière urbaine intéresse plusieurs restaurateurs et devrait permettre la création de 4 emplois en vitesse de croisière.

> Production renouvelable de biométhane : une nouvelle filière régionale

Exploitée par la Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (83), la station d'épuration du Reyran est équipée d'une unité complémentaire de digestion de la totalité des boues produites par le traitement secondaire des eaux usées de l'usine. Le gaz issu du procédé est valorisé en étant réinjecté dans le réseau de gaz de ville. Cette installation doit faire référence par ses impacts significatifs sur la production d'énergie renouvelable (environ 5,3 GWh/an), le traitement des déchets (- 20 à 30 % de boues à traiter) et le bilan carbone de la collectivité.

FOCUS

APPEL À PROJETS FILIDÉCHET : DYNAMIQUE CONFIRMÉE

L'appel à projets Filidéchét a élargi ses thématiques en 2017. Autour de l'axe initial (soutien à la mise en place de nouvelles filières régionales de réemploi et/ou de valorisation matière), deux autres sujets prioritaires ont été traités : la mise en œuvre de l'éco-conception, l'animation et la mise en œuvre de démarches d'écologie industrielle et territoriale. Parmi les projets retenus en 2017, citons le réemploi de batteries de voiture en installation photovoltaïque, la création d'une filière de recyclage dans l'industrie du jouet, différentes filières pour les déchets du BTP (balisage routier, plastiques...), la valorisation des coproduits de la mer, une unité de reconditionnement des équipements pressings... Depuis 2012, 117 projets ont été soutenus pour 5,85 M€ d'aides.

▶ AAP FILIDÉCHET 2012-2017

5,85 M€ d'aides ADEME pour 36 M€ d'investissements.

200 créations d'emplois induites sur la période 2012-2017.

▶ PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PAR LES ÉLUS

34 élus, techniciens et partenaires (Dreal, CCI...) conviés par l'ADEME aux Assises de la Transition Énergétique (janvier) et de l'Économie Circulaire (juin).

▶ SITES ET SOLS POLLUÉS

3 sites à responsable défaillant concernés par les interventions en maîtrise d'ouvrage de l'ADEME pour la mise en sécurité de sites et sols pollués.

FOCUS

DÉCHETS DU BTP : LES FILIÈRES SE STRUCTURENT

L'ADEME accompagne le secteur depuis plusieurs années autour de bonnes pratiques sur l'usage de matériaux recyclés, ainsi que le traitement et le recyclage des déchets de chantier. Les appels à projets Filidéchét contribuent ainsi à soutenir les installations de valorisation pour développer une offre de qualité en matériaux recyclés, à l'exemple de Pellenc ST et son démonstrateur de tri optique inauguré en 2017. Autre enjeu d'économie circulaire : le réemploi de matériaux de déconstruction. L'association R-Aedificare (Marseille, 13) travaille à la création d'une filière en prenant appui sur le numérique pour une offre géolocalisée des matériaux réutilisables disponibles.

Dans le Var, les négociants de matériaux mettent en œuvre leur obligation d'organiser la reprise des déchets du BTP, à la suite d'un accompagnement de la CCI (avec les collectivités Cœur du Var et SIVED) clos par une étape du Tour de France de l'économie circulaire au Luc-en-Provence, en présence de 200 acteurs, professionnels et collectivités. Enfin, la deuxième année du marché confié par l'ADEME à G2C environnement a permis d'enrichir les liens entre les chargés de mission de planification des collectivités (prévention et gestion des déchets du BTP) et les fédérations professionnelles. Trois rendez-vous ont été organisés chez des industriels afin de mieux comprendre les cadres de travail et objectifs de chacun.

En savoir plus

OBJECTIFS	MODE D'INTERVENTION	CIBLES	RETROUVEZ NOS APPELS À PROJETS SUR...
Développer des connaissances nouvelles	- Appels à projets R&D	- Entreprises - Monde de la recherche	ademe.fr rubrique Accès directs > Appels à projets
Développer de nouvelles filières économiques	- Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) : appels à projets (Initiative PME), appels à manifestation d'intérêt...	- Entreprises	ademe.fr rubrique Accès directs > Appels à projets
Soutenir des opérations exemplaires ou de démonstration	- Appels à projets régionaux - Fonds Chaleur - Fonds Déchets - Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)	- Collectivités - Entreprises	ademe.fr rubrique Accès directs > Appels à projets paca.ademe.fr rubrique Actualité > Appels à projets et AMI

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

> Mix électrique 100% renouvelable ? Analyses et optimisations

Un travail d'exploration des limites du développement des énergies renouvelables dans le mix électrique métropolitain à un horizon 2050.

En téléchargement sur ademe.fr, rubrique **Médiathèque**

> Contrat d'objectifs & de performance État - ADEME 2016-2019

À travers ce contrat, l'ADEME inscrit son action dans les grandes politiques récentes de l'État en matière d'environnement, et se fixe des objectifs ambitieux pour la période 2016-2019.

En téléchargement sur ademe.fr, rubrique **Médiathèque**

> Bilan 2010-2017 : Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Depuis 2010, le PIA impulse une vraie dynamique d'innovation au sein des acteurs économiques de la transition énergétique et écologique. Avec les 85 appels à projets lancés par l'ADEME, ce sont 745 projets, dont 322 portés par des PME, qui ont pu voir le jour.

En téléchargement sur ademe.fr, rubrique **Médiathèque**

AVIS DE L'ADEME

> Les énergies renouvelables et de récupération

Les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) sont en capacité de couvrir plus des deux tiers des besoins de la France en 2050, assurant ainsi la sécurité d'approvisionnement et la stabilité des coûts, la préservation de l'environnement et une relocalisation de la valeur et des emplois.

En téléchargement sur ademe.fr, rubrique **Médiathèque**

SITES RESSOURCES

> ademe.fr

> paca.ademe.fr

> renovation-info-service.gouv.fr

Informations et conseils sur la démarche d'éco-rénovation pour le particulier

> oreca.regionpaca.fr

Observatoire régional de l'énergie, du climat et de l'air

> ord-paca.org

Observatoire régional des déchets

> cerc-paca.fr

Cellule économique régionale de la construction

> airpaca.org

Qualité de l'air dans la région

> ort-paca.fr

Observatoire régional des transports

ACTUALITÉS PÉRIODIQUES

> **Ademe&vous**

Le magazine mensuel et ses déclinaisons.

En abonnement et téléchargement sur ademe.fr, rubrique **Nous connaître**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
2, boulevard de Gabès
CS 50 139 | 13267 Marseille cedex 08
Tél : 04 91 32 84 44 | Fax : 04 91 32 84 66

010460

www.paca.ademe.fr

ISBN 979-10-297-1028-5



9 791029 710285

600 ex. | Janvier 2018 | Imprimé sur papier éco-labelisé (satimat green) avec des encres végétales par une entreprise « Imprim'Vert »
Directrice de la publication : Gaëlle REBEC | Pilotage du projet et coordination éditoriale : Gaëlle REBEC, Cécile CHÉRY, Céline BEC et Marie-Thérèse LAMY / ADEME | Rédaction : Augustin AUBERT avec l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur | Conception graphique : Jérôme BOURGEOIS / Olivier BERSIN / ADEME | Impression : Espace Imprimerie • Crédits images : Jérôme BOURGEOIS / Olivier BERSIN / ADEME.

